

Assise du projet

Depuis octobre 2018, la consommation de cannabis est légale au Canada. Les mairaines discutent de plus en plus de cannabis avec les mamans et se sentent dépourvues d'informations à ce sujet.



Besoin du bénévole

- Obtenir une formation de base;
- Obtenir de la formation continue;
- Avoir des outils de référence.



Besoin du parent

- Obtenir de l'informations sur la consommation de cannabis;
- Pouvoir questionner les mairaines sans jugement.



Approche de la réduction des méfaits

Adoptée par la Fédération Nourri-Source

Outils en place

Pour la mairaine

- La pochette pour conserver les documents;
- Le dépliant Parlons cannabis avec les mairaines;
- Le macaron Parlons cannabis
- La carte aimantée : la loi de l'effet;
- La capsule informative à l'intention des mairaines

Pour la maman

- Le dépliant Parlons cannabis avec les mamans;
- La bande dessinée;
- L'affiche : les risques possibles pour le nourrisson
- La capsule informative à l'intention des mamans
- Des mairaines formées et disponibles

Constat 1

Les bénévoles sont plus confortables pour parler d'allaitement ou de cannabis que de cannabis et d'allaitement.

Constat 2

Les bénévoles connaissent peu l'approche de réduction des méfaits adoptée par Nourri-Source.

Constat 3

La formation permet aux bénévoles d'avoir beaucoup d'informations et de comprendre leurs rôles auprès des mères qui consomment.

Constat 4

Le besoin en formation continue sur l'approche de réduction des méfaits devra être évalué 6 mois à 1 an après la formation.

Constat 5

La formation aux bénévoles n'encourage pas les mères à poser leurs questions sur la consommation de cannabis pendant l'allaitement.

Nourri-Source Laurentides, la référence en allaitement dans les Laurentides.

L'organisme favorise l'accès au soutien, à l'écoute et à la formation pour les mères allaitantes par diverses activités sur son territoire.

Évaluation des formations sur l'ouverture à la discussion bienveillante

Collaborateurs

AIDQ

Jade Bourgon

Partenaires